

CURRY VAVART

APPEL À PROJETS/

ATELIER TEMPORAIRE/
plasticien ou collectif

au Shakirail : 72 rue Riquet, Paris 18^{ème}

Durée: de 3 mois

Période d'accueil proposée:
du 1er février au 30 avril 2022

Date limite d'envoi des projets: 23 janvier 2022

Afin de soutenir le développement de projets artistiques et associatifs à Paris, dans le contexte d'un foncier rare et cher, le collectif Curry Vavart développe la création d'espaces de travail artistique temporaires et mutualisés, installés dans des bâtiments désaffectés destinés à être réhabilités à moyen ou long terme. Le collectif Curry Vavart est constitué en association, il compte environ 100 bénévoles et près de 10 000 membres et sympathisants.

En partenariat avec la Ville de Paris et la SNCF, le Collectif Curry Vavart propose à des artistes plasticiens ou collectifs d'artistes des ateliers ouverts et des espaces de travail partagés.

Des ateliers temporaires sont disponibles dans le 18^{ème} arrondissement, quartier La Chapelle/ Porte d'Aubervilliers, ils sont équipés d'un point d'eau mais n'ont pas de connexion internet.

L'association souhaite accueillir toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, installation, vidéo, illustration...

MODALITÉS/

La durée de cet accueil est fixée à 3 mois.

Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

Conditions de l'accueil:

Les artistes s'engagent par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de 50 € par artiste.

Il est important que les artistes se soient familiarisés avec le projet de l'association, via notre site internet www.curry-vavart.com, afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Les artistes consulteront impérativement la fiche technique des ateliers temporaires proposés et veilleront à ce que les caractéristiques des espaces correspondent à leurs besoins.

Date d'admissibilité:

Les dossiers doivent être envoyés impérativement avant le 23 janvier 2022 par mail à l'adresse suivante : ateliers.temp@curry-vavart.com (préciser dans l'objet du mail: Appel à projets Arts plastiques 2022).

La commission de sélection se réunira dès le 24 janvier pour une entrée dans l'atelier le 1er février 2022.

DOSSIER DE CANDIDATURE/

Ce dossier comprendra :

- des visuels (dans la limite de 15 pages en format pdf max 10 Mo)
- texte de présentation du projet (10 lignes max), avec, s'il y a lieu, dates d'expositions à venir.
- CV du candidat (ou des candidats pour les collectifs)

Pour tous renseignements supplémentaires : ateliers.temp@curry-vavart.com
(objet: Appel à projet Arts Plastiques 2022)

FICHE TECHNIQUE/

Les ateliers mis à disposition se trouvent au 72 rue Riquet 75018 Paris. Ils sont situés dans un ancien vestiaire de cheminots, propriété de la SNCF.

Superficie de chacun des ateliers proposés: 18 m²

Surfaces individuelles avec tables de travail et espaces de stockages au sein d'une aile du bâtiment / espace ouvert

Adapté à toutes les pratiques, l'espace comprend un plateau de travail et de rangements

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune.

Attention: pas de connexion internet filaire disponible.

Visuel des espaces proposés :

